

Comment sont formés les praticiens ?

Certaines formations sont sanctionnées par un diplôme reconnu par l'État ou le Conseil de l'Ordre et d'autres pas. Certaines se déroulent sur plusieurs années, d'autres sur quelques week-ends seulement, sans que l'étudiant voie un patient. « Les niveaux de formation des acteurs intervenant dans le champ des médecines complémentaires sont très inégaux, constate Mathilde Reynaudi, auteur d'une note d'analyse sur les médecines non conventionnelles pour le CGSP. L'offre en la matière mêle des professionnels de santé allopathes (médecins, kinésithérapeutes, infirmiers, sages-femmes...) et des praticiens "non professionnels de santé" qui encourent parfois l'accusation d'exercice illégal de la médecine. En l'absence de sanctions et de moyens donnés aux patients pour trier les professionnels compétents et les pseudo-thérapeutes, certains praticiens ont terni et ternissent l'image de nombreuses pratiques. » Pire : la maladie peut servir de porte d'entrée à des mouvements sectaires qui profitent de la souffrance ou de l'inquiétude des malades, comme le montre le guide *Santé et dérives sectaires* de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), paru en avril 2012. Somme toute, « la plupart de ces thérapies ne sont pas réglementées et la formation des thérapeutes reste souvent rudimentaire », résume Mathilde Reynaudi dont le rapport préconise la création d'une plateforme grand public recensant les connaissances actuelles sur les médecines complémentaires et les praticiens du secteur, à l'instar de ce qui existe en Angleterre, aux États-Unis, en Norvège...

• Une anesthésie réalisée sous hypnose et acupuncture avant une intervention chirurgicale (ongle incarné)



© ANDREJSK/FOTOLIA

Quelle est leur place à l'hôpital ?

Dans un rapport rendu public en mars 2013 et témoignant de la place prise par les thérapies complémentaires dans le paysage médical, l'Académie nationale de médecine juge « probablement excessive » l'attrance du public pour ces pratiques. Lesquelles, estiment les rapporteurs, « doivent rester à leur juste place : celle de méthodes adjuvantes pouvant compléter les moyens de la médecine » scientifique fondée sur les preuves. Le mouvement, néanmoins, est lancé. De nombreuses techniques complémentaires des traitements pharmacologiques ont fait leur entrée dans les hôpitaux, comme en témoigne la décision prise par l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) de faire figurer certaines de ces techniques dans son plan stratégique 2010-2014. Ainsi, à l'hôpital parisien de la Pitié-Salpêtrière, le Centre intégré de médecine chinoise contribue à la prévention et au traitement des maladies chroniques ou difficiles, par l'évaluation des techniques de médecine chinoise (acupuncture, massage, Qi Gong...) et leur transposition en thérapeutique. Autre exemple : les quelque 125 structures de lutte contre la douleur qui accueillent des patients souffrant de douleurs chroniques, cancéreuses ou non, font fréquemment appel à des techniques psychocorporelles comme l'hypnose, l'acupuncture et la relaxation, mais aussi l'ostéopathie, l'auriculothérapie, la mésothérapie... « Ces thérapies, dont l'innocuité est quasi absolue, et qui ne coûtent pas cher, peuvent rendre de grands services aux patients intolérants aux traitements pharmacologiques classiques, assure Nadine Attal (☞), du Centre d'évaluation et de traitement de la douleur de l'hôpital Ambroise-Paré, à Boulogne-Billancourt. Elles peuvent apporter un bénéfice à ces malades qui présentent souvent des polyopathologies très invalidantes en soulageant leur douleur. »

La méditation, thérapie du corps et de l'esprit



→ Guide « Santé et dérives sectaires » Miviludes

La documentation Française, 2012, 200 p.

☞ M. Reynaudi. *Quelle réponse des pouvoirs publics à l'engouement pour les médecines non conventionnelles ?* Commissariat général à la stratégie et à la prospective, note d'analyse 290, octobre 2012

☞ D. Bontoux, D. Couturier, Ch.-J. Menkès. *Thérapies complémentaires - acupuncture, hypnose, ostéopathie, tai-chi - leur place parmi les ressources de soins.* Académie nationale de médecine, rapport, 5 mars 2013

☞ www.academie-medicine.fr

☞ Nadine Attal : unité 987 Inserm - Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Physiopathologie et pharmacologie clinique de la douleur



© BURGERPHANIE